



Rôle des leaders en santé mentale (LSM)



En quoi consiste l'initiative JCSMD?

L'initiative **Jeunes champions en matière de la santé mentale et des dépendances (JCSMD)** est un partenariat entre l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario et les bureaux de santé publique de l'Ontario. Le programme soutient les élèves afin qu'ils deviennent des champions de la santé mentale dans leurs écoles.

Les principaux objectifs de l'initiative JCSMD consistent à améliorer la santé et le bien-être des jeunes en encourageant des initiatives de santé mentale, en contribuant à réduire la stigmatisation des maladies mentales et en décourageant l'abus de drogues, d'alcool et d'autres substances.

[Bureau de santé/Organisme] a établi un partenariat avec le **[conseil scolaire]** pour identifier et mettre en œuvre l'initiative JCSMD dans les écoles que le sujet intéresse.

Comment fonctionne l'initiative?

Les jeunes suivront une formation et recevront un soutien afin d'assumer le rôle de « leader Jeunesse » et de « Jeune champion » dans leur école, et ils formeront le Réseau des champions.

Les leaders de la santé publique travailleront en étroite collaboration avec les leaders du personnel scolaire (p. ex., travailleur auprès des enfants et des jeunes, enseignant), le leader en santé mentale, le directeur ou vice-directeur d'école ou son remplaçant, les leaders Jeunesse et les Jeunes champions afin de planifier et d'exécuter des initiatives de promotion de la santé mentale pendant l'année scolaire.

Quel est le rôle d'un leader en santé mentale?

La principale responsabilité du leader en santé mentale consiste à agir comme liaison entre le leader du personnel scolaire, le leader de la santé publique, les leaders Jeunesse et le conseil scolaire, ainsi qu'à assurer l'harmonisation des objectifs avec la stratégie globale du conseil scolaire en matière de santé mentale. Voici les responsabilités du leader en santé mentale :

1. Être membre du comité de direction local.
2. Fournir un soutien à l'intégration du programme au sein de son conseil scolaire, ainsi qu'un soutien à d'autres conseils scolaires qui mettent en œuvre l'initiative JCSMD.





3. Réseauter avec d'autres professionnels dans leur conseil scolaire et les communautés locales concernant l'initiative JCSMD.
4. Collaborer avec le leader de la santé publique, les leaders du personnel scolaire et le directeur/vice-directeur ou son remplaçant pendant l'année scolaire 2015-2016 afin d'appuyer les leaders Jeunesse et les Jeunes champions pendant l'initiative JCSMD.
5. Fournir un soutien aux leaders du personnel scolaire qui effectuent la mise en œuvre de l'initiative JCSMD.
6. Soutenir les principes et les pratiques en matière de mobilisation des jeunes, et démontrer son intérêt pour la promotion des pratiques exemplaires pendant toute l'initiative JCSMD.
7. Agir comme ressource pour le transfert de connaissances et collaborer à la diffusion de plans de communication locaux.
8. Contribuer à la promotion des événements.
9. Participer aux activités d'évaluation (p. ex., sondages, groupe de discussion) au besoin.
10. Fournir à l'initiative des commentaires et des recommandations pour assurer sa viabilité à long terme.

